



## AVIS PUBLIC DE NOUVELLE DEMANDE

### ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Conformément à l'article 55(1) de la *Loi sur les eaux du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut* («Loi»), avis est donné qu'Environnement et Changement climatique Canada a déposé auprès de l'Office des eaux du Nunavut («OEN») une demande de modification d'un permis d'utilisation des eaux de type « B » existant en un permis d'utilisation des eaux de type « A » pour l'utilisation de l'eau ou le dépôt de déchets dans l'eau pour les projets suivants : »

**Dossier no :** 8AC-EUR----  
**Projet :** Station météorologique Eureka High Arctic  
**Emplacement :** Format des degrés décimaux  
NE 80° 0' 10,665" N 85° 54' 57,015" O  
NO 79° 59' 21,095" N 85° 57' 5,209" O  
SE 79° 57' 18,804" N 85° 18' 51,225" O  
SO 79° 56' 29,467" N 85° 21' 1,742" O  
**But :** Nouveau  
**Type :** « A »

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leurs commentaires au plus tard le **5 juillet 2023** à :

Gestionnaire des permis  
Office des eaux du Nunavut  
Case postale 119, Gjoa Haven, Nunavut X0B 1J0  
Téléphone : (867) 360-6338 ; Télécopieur : (867) 360-6369  
Courriel : [licensing@nwb-oen.ca](mailto:licensing@nwb-oen.ca)

Les parties concernées peuvent obtenir gratuitement des copies de tous les documents relatifs à la demande par l'intermédiaire de notre site FTP au lien suivant :

<ftp://ftp.nwb-oen.ca/registry/8%20MISCELLANEOUS/8A/8AC%20-%20Camp/8AC-EUR----%20ECCC/1%20APPLICATION/2023%20New>

ou en communiquant avec :

Jean-Philippe Cloutier-Dussault, Gestionnaire de propriété,  
Environnement et Changement climatique Canada  
Téléphone : (514)-641-8753  
Courriel : [jean-philippe.cloutier-dussault@ec.gc.ca](mailto:jean-philippe.cloutier-dussault@ec.gc.ca)

*Le défaut de répondre à cet avis de demande dans le délai imparti entraîne la perte du droit d'être indemnisé, conformément aux articles 58 à 61 de la Loi.*